

LES SORTANTS DES LISTES DE POLE EMPLOI DE SEPTEMBRE 2014

Caractéristiques de la reprise d'emploi

La part des sorties pour reprise d'emploi diminue de 2 points en un an

L'enquête trimestrielle auprès des sortants des listes de Pôle emploi permet de mieux cerner les motifs de sortie des catégories ABC, difficilement identifiables à partir des fichiers administratifs pour plus de la moitié d'entre elles. Par exemple, en septembre 2014, 38 % des sorties comptabilisées sont dues à une cessation d'inscription pour défaut d'actualisation, 7 % à une radiation administrative et 5 % à d'autres cas (cf. tableau 5).

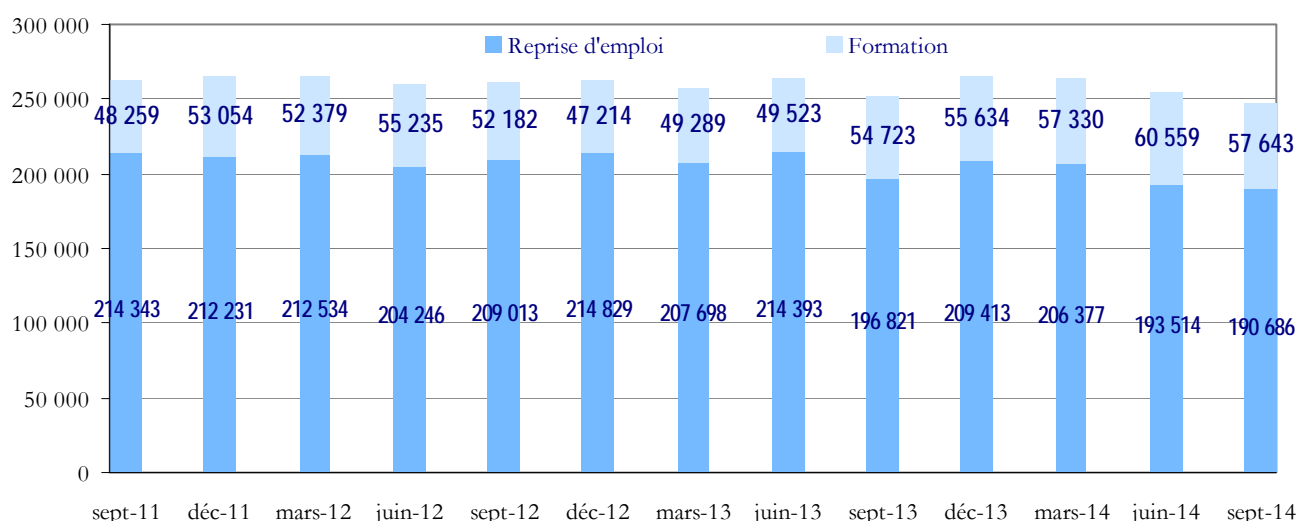
L'enquête révèle que la reprise d'emploi est le véritable motif de sortie des listes de Pôle emploi pour 41,4 % des demandeurs d'emploi. Si l'on exclut les sorties suivies d'une réinscription immédiate (motif « défaut d'actualisation suivi d'une réinscription »), la part des reprises d'emploi atteint alors 50,4 %.(cf. tableau 1)

Tableau 1 : Répartition des sorties selon les motifs (Données CVS)

	septembre-13		juin-14		septembre-14	
Reprise d'emploi	196 800	43,2%	193 500	41,0%	190 700	41,4%
Formation	54 700	12,0%	60 600	12,8%	57 600	12,5%
Arrêt de recherche d'emploi temporaire	34 200	7,5%	36 400	7,7%	35 700	7,7%
Non renouvellement motivé de la demande	13 000	2,9%	14 900	3,1%	13 800	3,0%
Non renouvellement accidentel de la demande	37 400	8,2%	39 900	8,4%	39 600	8,6%
Fin d'activité	7 000	1,5%	8 700	1,8%	9 000	2,0%
Radiation administrative	7 600	1,7%	7 300	1,6%	8 600	1,9%
Autre motif de sortie	21 900	4,8%	26 100	5,5%	23 200	5,0%
Défaut d'actualisation suivi d'une réinscription	82 800	18,2%	85 000	18,0%	82 900	18,0%
Total	455 500	100%	472 300	100%	461 100	100%

Source : Pôle emploi/Dares, (STMT et enquête sortants) - France métropolitaine

Graphique 1 : Evolution des sorties pour reprise d'emploi et formation (Données CVS)

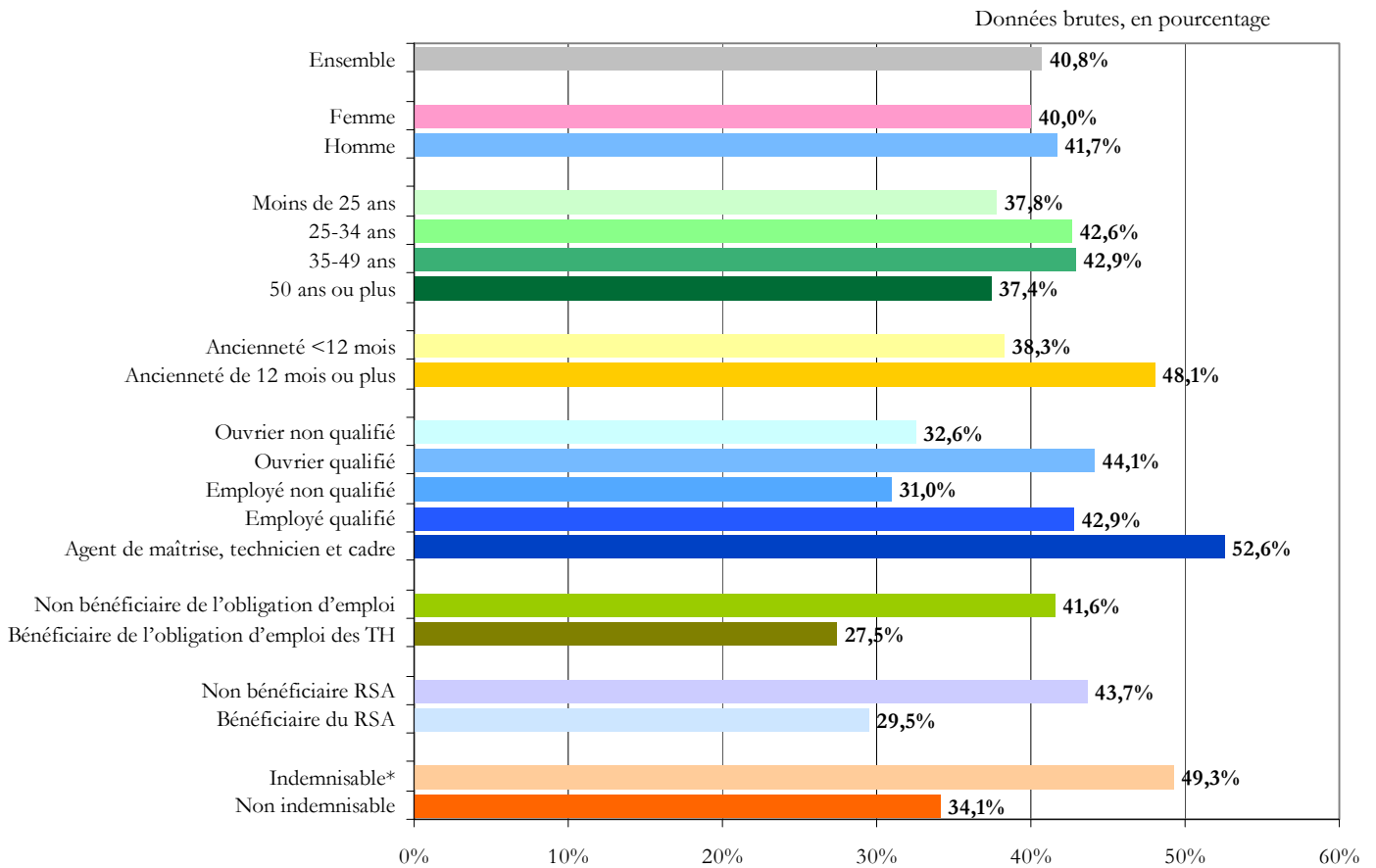


Source : Pôle emploi/Dares, (STMT et enquête sortants) - France métropolitaine

Parmi les 461 100 demandeurs d'emploi sortis de catégories ABC en septembre 2014, 190 700 ont repris un emploi et 57 600 sont entrés en formation (cf. graphique 1). Sur un an, la part des sorties pour reprise d'emploi a diminué de 1,8 point et celle des entrées en formation a augmenté de 0,5 point.

Les sorties se font plus fréquemment pour reprise d'emploi chez les demandeurs d'emploi qualifiés et les indemnissables

Graphique 2 : Part des sorties pour reprise d'emploi en septembre 2014



Indemnissable* : demandeur d'emploi indemnissable au titre de l'Assurance chômage ou de l'allocation de solidarité spécifique

Source : Pôle emploi/Dares, (STMT et enquête sortants) - France métropolitaine

Globalement, en données brutes, la part des sorties pour reprise d'emploi s'élève à 40,8% (cf. graphique 2). Parmi l'ensemble des sorties, la part des sorties pour reprise d'emploi est plus élevée chez les demandeurs d'emploi de longue durée, les catégories professionnelles et sociales qualifiées (en particulier les agents de maîtrise, techniciens et cadres) et les demandeurs d'emploi indemnissables.

A l'inverse, la part des sorties pour reprise d'emploi est plus faible pour les demandeurs d'emploi les plus âgés, les bénéficiaires de l'obligation d'emploi TH, les bénéficiaires du RSA.

Près de six reprises d'emploi sur dix s'effectuent sur des emplois durables

Tableau 2 : Caractéristiques des emplois occupés

Données brutes	Données brutes, en pourcentage		
	SEPTEMBRE 2014		
Type d'employeur	% Femme	% Homme	% Total
Lui-même (individu établi à son compte)	3,9%	7,2%	5,5%
Un particulier ou autre	8,8%	3,1%	6,0%
Une entreprise privée	56,5%	75,8%	65,8%
<i>dont un artisan, un commerçant, une personne exerçant une profession libérale, un exploitant agricole</i>	8,0%	10,8%	9,3%
<i>dont une entreprise de travail temporaire/ d'intérim</i>	6,3%	18,2%	12,0%
<i>dont une association</i>	10,4%	4,8%	7,7%
L'Etat, une collectivité locale, une entreprise publique ou nationale	30,8%	14,0%	22,7%

Caractéristiques des postes occupés par les salariés*

Qualification du poste occupé	% Femme	% Homme	% Total
Ouvrier non qualifié	7,2%	21,8%	14,1%
Ouvrier qualifié	8,5%	25,0%	16,3%
Employé	70,4%	34,4%	53,2%
Technicien - dessinateur - Agent de maîtrise	5,4%	8,9%	7,1%
Cadre	8,6%	10,0%	9,2%
Type de contrat de travail	% Femme	% Homme	% Total
CDI	36,8%	36,0%	36,4%
CDD	35,5%	32,1%	33,9%
Contrat saisonnier	1,6%	2,7%	2,1%
Mission Intérim	6,6%	20,6%	13,2%
Contrats Aidés	17,8%	7,2%	12,7%
Vacation ou autre	1,8%	1,5%	1,7%
Durée du contrat de travail	% Femme	% Homme	% Total
Contrat durable	74,6%	60,8%	68,0%
Contrat de moins de 6 mois	25,4%	39,2%	32,0%
Temps de travail	% Femme	% Homme	% Total
20 heures max	23,8%	10,2%	17,3%
21 à 34 heures	17,7%	6,3%	12,3%
35 heures ou +	58,5%	83,5%	70,4%

**hors individus établis à leur compte*

Pour les sortants de septembre 2014 ayant retrouvé un emploi :

Près des deux tiers des emplois occupés se trouvent dans des entreprises privées (cf. tableau 2).

La reprise d'emploi se fait sur un poste d'employé pour près des sept dixièmes des femmes et sur un poste d'ouvrier (qualifié ou non qualifié) pour près de la moitié des hommes.

L'emploi durable (CDI et contrats de plus de 6 mois) concerne globalement 68% des reprises d'emploi (75% pour les femmes et 61% pour les hommes).

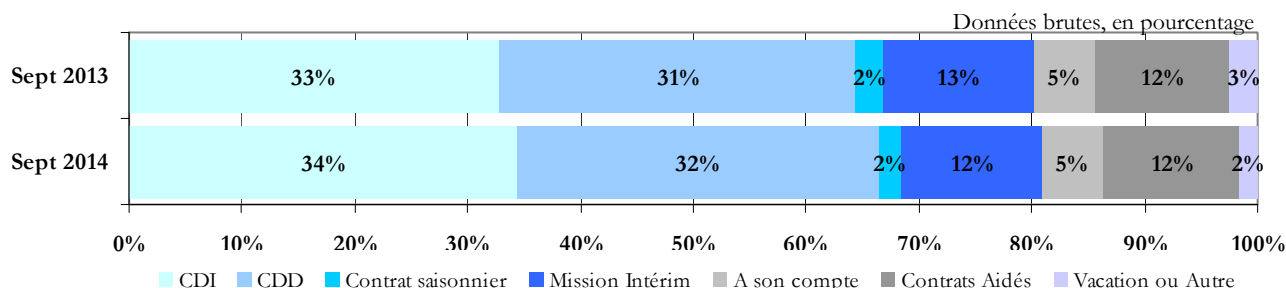
Pour sept personnes sur dix ayant repris un emploi, celui-ci est à temps plein (35 heures ou plus) ; 41% des femmes et 17% des hommes reprennent un emploi à temps partiel.

Baisse des missions d'intérim, hausse des CDI et des CDD

La structure des types de contrat des emplois retrouvés a évolué entre septembre 2013 et septembre 2014 (cf. graphique 3).

En septembre 2014, 34% des emplois retrouvés à la sortie des listes de Pôle emploi sont des contrats à durée indéterminée. En un an, les parts des missions d'intérim et des vacances ont diminué respectivement de 0,8 points et 0,9 point, au profit des contrats à durée indéterminée et déterminée dont les parts ont augmenté respectivement de 1,6 et 0,5 points.

Graphique 3 : Comparaison des types de contrats* des sortants de septembre 2013 et septembre 2014



*y compris les mises à son compte

Source : Pôle emploi/Dares, (STMT et enquête sortants) - France métropolitaine

Un emploi sur deux est obtenu par candidature spontanée ou par les réseaux de connaissances

Tableau 3 : Canal de recrutement

La question "Où avez-vous trouvé cet emploi ou cette mission d'intérim ?" posée aux demandeurs d'emploi sortant pour reprise d'emploi permet d'évaluer les vecteurs de retour à l'emploi et donne la répartition suivante ventilée par type d'emploi :

Données brutes, en pourcentage

Données brutes	Type d'emploi retrouvé					% Total
	CDI	CDD*	Intérim	Contrats aidés	A son compte ou autre	
Canal de recrutement						
Candidature spontanée	26,9%	31,5%	13,9%	24,6%	15,7%	25,9%
Relation personnelle	22,7%	25,3%	14,7%	14,1%	13,3%	21,0%
Pôle Emploi	12,7%	11,0%	6,1%	32,9%	5,0%	13,2%
Agence d'intérim	6,2%	5,0%	53,7%	0,7%	0,2%	10,7%
Relation professionnelle	9,1%	9,8%	3,0%	6,7%	9,1%	8,3%
Petites annonces	9,9%	8,1%	5,2%	3,2%	4,7%	7,6%
Autre (concours, création entreprise)	7,4%	3,8%	2,8%	4,3%	41,5%	7,4%
Autre intermédiaire	4,0%	5,4%	0,5%	13,2%	10,4%	5,5%
Cabinet de recrutement/reclassement	1,1%	0,2%	0,0%	0,1%	0,1%	0,5%
Total	100%	100%	100%	100%	100%	100%

CDD* : CDD, contrat saisonnier, vacation

Source : Pôle emploi/Dares, (STMT et enquête sortants) - France métropolitaine

La candidature spontanée et les relations personnelles sont les moyens les plus fréquents pour l'obtention d'un emploi (25,9% et 21,0% respectivement). Dans trois cas sur dix, ce sont les réseaux de connaissances (relations personnelles ou relations professionnelles) qui permettent d'accéder à l'emploi. Arrive ensuite Pôle emploi qui est la voie d'accès pour 13,2% des demandeurs d'emploi.

Ces proportions varient fortement selon le type de contrat proposé.

Pôle emploi est le premier intermédiaire pour les contrats aidés (32,9%). Les relations personnelles et les candidatures spontanées sont les plus cités pour décrocher un CDD ou un CDI.

Plus de 8 personnes sur 10 sont toujours en emploi trois mois après leur sortie des listes de Pôle emploi

Tableau 4 : Stabilité des emplois retrouvés

Les personnes ayant déclaré être sorties en septembre 2014 pour reprendre un emploi ont été interrogées sur leur situation professionnelle en décembre 2014, soit environ trois mois après leur sortie du chômage :

Données brutes

Données brutes	Type d'emploi retrouvé en SEPTEMBRE 2014											
	CDI		CDD*		Intérim		A son compte ou autre		Contrats aidés		Total	
Situation 3 mois après la sortie	Effectif	% Total	Effectif	% Total	Effectif	% Total	Effectif	% Total	Effectif	% Total	Effectif	% Total
En emploi	60 433	75,5%	49 602	61,5%	10 804	37,2%	8 907	60,6%	9 064	32,4%	138 810	59,7%
En emploi et inscrit au chômage	12 378	15,5%	15 648	19,4%	8 470	29,2%	4 465	30,4%	16 430	58,7%	57 392	24,7%
Inscrit au chômage	5 051	6,3%	10 887	13,5%	7 175	24,7%	864	5,9%	1 751	6,3%	25 728	11,1%
En formation	185	0,2%	297	0,4%	27	0,1%	0	0,0%	0	0,0%	510	0,2%
Autre situation (recherche un emploi sans être inscrit ou ne recherche plus)	1 969	2,5%	4 262	5,3%	2 574	8,9%	455	3,1%	757	2,7%	10 017	4,3%
Total	80 017	100,0%	80 696	100,0%	29 050	100,0%	14 691	100,0%	28 002	100,0%	232 457	100,0%

*CDD, contrat saisonnier, vacation

Source : Pôle emploi/Dares, (STMT et enquête sortants) - France métropolitaine

84% des personnes ayant repris un emploi en septembre 2014 sont toujours en emploi en décembre 2014 (cf. tableau 4). Cette proportion varie selon le contrat proposé : près de 91% des personnes embauchées en CDI en septembre 2014 sont toujours en emploi en décembre 2014 alors qu'elles ne sont que 66% pour les personnes engagées sur une mission d'intérim. Il est à noter que près d'un quart des personnes sorties des catégories ABC pour reprise d'emploi en septembre 2014 et encore en emploi trois mois plus tard sont à cette date inscrites à Pôle emploi.

Christel POUJOLY
Département Marché du Travail

Objectif de l'enquête : Estimer les motifs réels de sortie et qualifier l'emploi retrouvé par les demandeurs d'emploi sortis des listes de Pôle emploi

⇒ **Constat : L'enregistrement mensuel des listes de Pôle emploi ne permet pas de qualifier précisément les motifs de sortie et en particulier de déterminer les volumes de reprise d'emploi.**

Issue de la gestion administrative de la liste des demandeurs d'emploi réalisée par Pôle Emploi, **la statistique mensuelle du marché du travail (STMT) sur les sorties de la liste** donne un éclairage sur le volume total des flux de sortie mais **ne fournit pas une indication fiable sur les motifs de sortie**. En effet, **dans plus d'un cas sur deux, le motif est indéterminé** (cessation d'inscription pour défaut d'actualisation, autres cas, radiations : motifs en grisé dans le tableau 1).

La part des sorties pour reprise d'emploi présenté dans la statistique mensuelle ne comprend que les reprises d'emploi déclarées. Elle est donc sans rapport avec le volume réel des reprises effectives.

Tableau 5 : Demandeurs d'emploi sortis des listes de Pôle emploi en septembre 2014 (données brutes)

Motif enregistré	Effectif	%
Reprise d'emploi	124 308	21,8%
Entrée en stage	83 538	14,7%
Arrêt de recherche, Maladie, Maternité	23 765	4,2%
Cessation d'inscription pour défaut d'actualisation	218 866	38,4%
Arrêt de recherche retraite – Dispense de recherche d'emploi	5 095	0,9%
Radiation administrative	39 666	7,0%
Autre arrêt de recherche	13 399	2,4%
Autre motif déclaré	19 017	3,3%
Autre cas	16 906	3,0%
Changement d'agence	25 438	4,5%
Total des Demandes d'emploi sorties en Septembre 2013 - France métropolitaine	569 998	100,0%
Part des motifs inconnus	288 837	50,7%

Source : Pôle emploi/Dares, (STMT et enquête sortants) - France métropolitaine

⇒ **Une enquête trimestrielle nationale pour estimer de façon fiable le volume de reprises d'emploi et leur nature.**

Le tableau 2 présente les résultats de la vague de septembre 2014 : en colonne le motif enregistré dans la statistique du marché du travail, en ligne le motif déclaré par la personne interrogée.

Seules 89% des sorties enregistrées comme reprises d'emploi le sont effectivement.

47 % des sorties enregistrées comme cessation d'inscription pour défaut d'actualisation sont en réalité des reprises d'emploi. L'enquête révèle également que pour 4 demandeurs d'emploi radiés administrativement sur 5, la sortie des listes de Pôle emploi est en fait liée à d'autres motifs : dans près d'un cas sur 4, ils déclarent avoir repris un emploi.

Tableau 6 : Sortants de septembre 2014 : motifs réels de sortie en fonction du motif enregistré (données brutes)

Motif révélé par l'enquête	Motif enregistré dans la STMT			
	Reprise d'emploi	Autre arrêt de recherche ou autre cas	Cessation d'inscription pour défaut d'actualisation	Radiation Administrative
Reprise d'emploi	88,6%	31,5%	47,4%	22,9%
Formation	3,3%	15,1%	5,3%	2,4%
Arrêt de recherche d'emploi temporaire	0,4%	13,0%	4,1%	4,1%
Non renouvellement motivé de la demande	1,7%	3,7%	4,7%	2,1%
Non renouvellement accidentel de la demande	1,9%	8,4%	14,3%	9,6%
Fin d'activité	0,1%	1,1%	1,3%	0,1%
Radiation administrative	0,0%	0,0%	0,0%	20,0%
Autre motif de sortie	0,9%	2,9%	2,6%	1,7%
Défaut d'actualisation suivi d'une réinscription	3,1%	24,3%	20,4%	37,2%
Total	100,0%	100,0%	100,0%	100,0%

Source : Pôle emploi/Dares, (STMT et enquête sortants) - France métropolitaine

POUR EN SAVOIR PLUS

contact-DSEE.00144@poleemploi.fr

www.pole-emploi.org

Pôle emploi, 1 avenue du Docteur Gley, 75987 Paris cedex20

Directeur de publication

Jean BASSÈRES

Directeur de la rédaction

Stéphane DUCATEZ

Réalisation

Direction des Statistiques, des Études et de l'Évaluation

